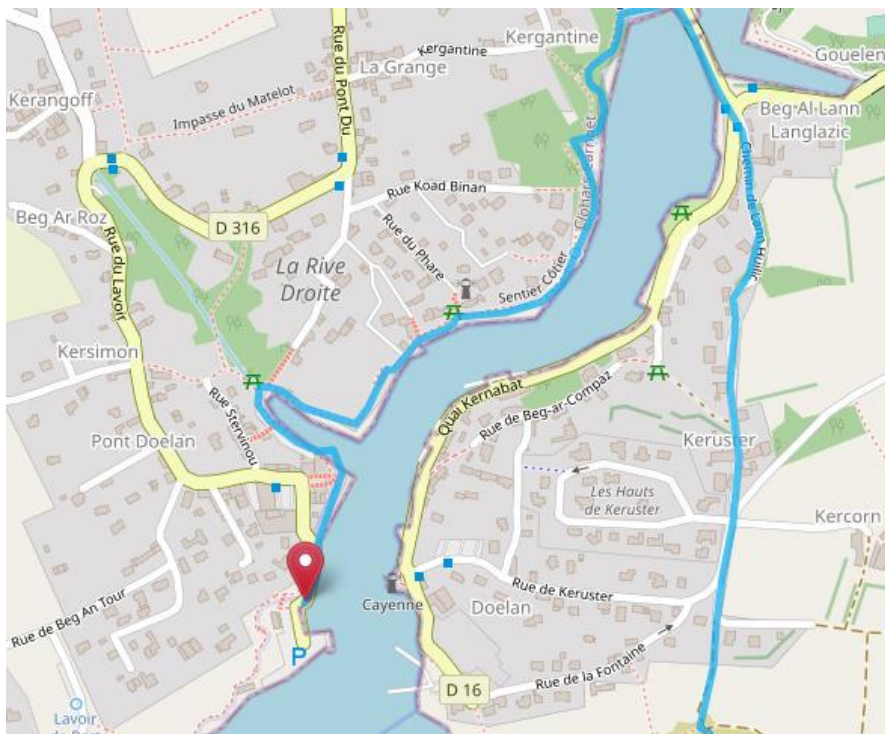


L'ultratrail d'avril est passé à Doëlan sur le sentier côtier théoriquement interdit !

Le 23 avril 2022, plus de 1 100 coureurs, sans compter les familles qui les attendaient, sont passés sur le sentier côtier de Doëlan rive droite en empruntant la fin du sentier dans l'anse de Kersimon qui passe sous le restaurant "Les Trois Mâts".

C'est peu de dire que les adhérents présents de DCE étaient étonnés car il ne faut pas oublier qu'un arrêté municipal interdit d'emprunter ce passage. A notre connaissance, l'arrêté est toujours en place comme d'ailleurs la partie qui passe derrière la maison "Groult".

Il faut ajouter que le parcours officiel indiquait clairement le passage sous 'Les Trois Mâts' ; cf. un zoom du parcours officiel :



Le fléchage était d'ailleurs très clair et les coureurs ne se sont pas trompés !



On se souviendra de l'action menée durant l'été 2021 par DCE pour la sauvegarde de ce sentier.

Nous avons alerté les pouvoirs publics, la presse, lancé une pétition qui a recueilli plus de 6 300 signatures.

La ville de Clohars-Carnoët avait décidé de fermer ce bout de sentier en rénovant l'escalier qui passe par la nouvelle crêperie "La Goélette". La rénovation de l'escalier est financée en grande partie par le plan "France Vue sur Mer", plan lancé pour la sauvegarde des sentiers côtiers.

C'est presque amusant de voir un plan dont l'objectif est de rénover les sentiers côtiers, de financer un escalier pour éviter de rénover ledit sentier côtier !

La mairie arguait du coût des travaux en avançant 16 000 euros pour le diagnostic et 120 000 euros de travaux.

DCE n'est pas resté les bras croisés après le succès de la pétition. Nous étions étonnés par les coûts mis en avant par la mairie compte tenu des informations que nous avons par ailleurs.

Ainsi, à Sainte Marine, en 2015, 300 mètres de sentier ont été rénovés pour 40 000 euros, résultat d'un appel d'offres, et un coût de diagnostic de 5 200 euros. En prenant contact avec l'établissement qui avait établi le diagnostic, le CEREMA, nous avons demandé un devis pour le diagnostic pour les 70 mètres du sentier sous « Les Trois Mâts ». Le devis obtenu le 26 novembre 2021 pour le diagnostic du CEREMA était de seulement 2 600 euros alors que la mairie nous parlait d'un coût de 16 000 euros !

Qui plus est, le CEREMA, établissement qui œuvre chaque jour pour accompagner les territoires dans la mise en place des politiques publiques, a été choisi par le Gouvernement pour conduire le plan « France Vue sur Mer ».

Donc, par hasard, DCE était tombé sur l'établissement public en charge du plan de rénovation des sentiers côtiers et nous avons un devis de cet établissement pour établir le diagnostic sur cette partie de sentier sous « Les Trois Mâts ».

Nous avons donc passé à la mairie le devis obtenu en indiquant que compte tenu du prix très raisonnable du diagnostic, la mairie pourrait peut-être le prendre en charge.

Ce qui a été fait... Et nous en sommes reconnaissants à la mairie.

Le CEREMA est intervenu à Doëlan le 25 janvier 2022 et le rapport devait être envoyé à la mairie fin février. Nous avons demandé à la municipalité de nous donner copie de ce rapport à plusieurs reprises. Nous avons demandé à rencontrer la municipalité.

Aucun retour à ce jour. Monsieur le Maire nous parle de partenariat entre la municipalité et DCE mais nous attendons donc toujours la réunion promise.

Retenons que plus de 1 000 personnes sont passées par un bout de sentier en une seule journée alors que ce bout de sentier était censé être dangereux. On a parfois du mal à comprendre...